



Enquête santé et protection sociale 2014

Enquête santé européenne

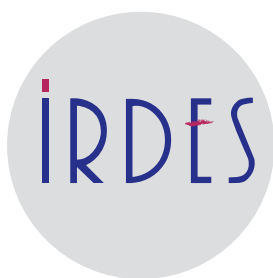
Qu'est-ce que l'Enquête santé et protection sociale (ESPS) ? À quoi sert-elle ?

L'Enquête santé et protection sociale (ESPS), créée par l'Irdes en 1988, a pour objectif de décrire l'état de santé, le recours aux soins et le niveau de protection sociale des personnes résidant en France. Outil de la statistique publique, l'enquête permet

d'évaluer des mesures comme les franchises médicales, la Couverture maladie universelle (CMU) et d'étudier les facteurs à l'origine des inégalités sociales de santé. Elle interroge plus de 20 000 personnes tous les deux ans.

En 2014, l'enquête ESPS a été retenue pour intégrer le questionnaire de l'enquête santé européenne (EHIS - European Health Interview Survey)

Pour plus de renseignements, consulter le site Internet : **www.irdes.fr/esps**



Institut de recherche et documentation en économie de la santé

L'Irdes est un institut de recherche indépendant qui a pour missions de produire, analyser et diffuser des données sur le fonctionnement du système de santé français et sur la protection sociale. Il est constitué d'une équipe de chercheurs regroupant des médecins de santé publique, des économistes et des statisticiens ainsi que d'autres professionnels : éditeurs, documentalistes et informaticiens.

Suivez-nous

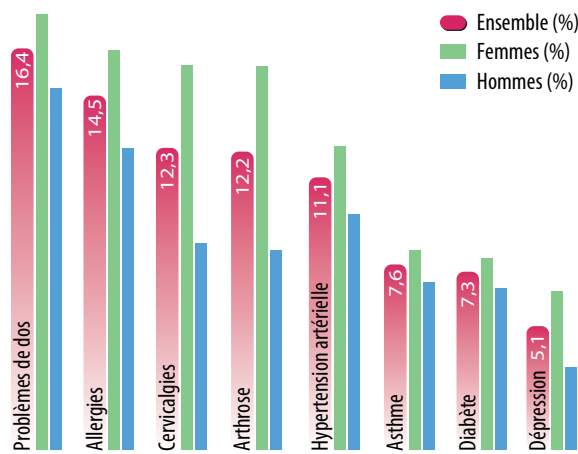


• • • Quelques résultats de la précédente enquête ESPS 2012



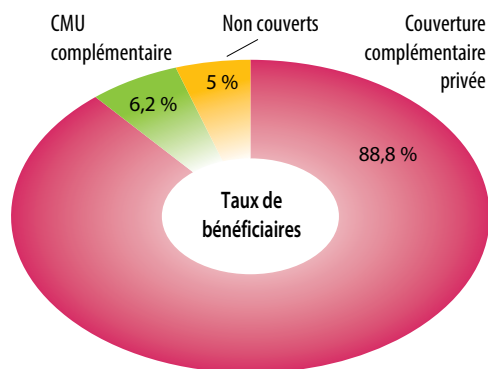
Principales maladies déclarées

En 2012, selon l'enquête ESPS, les deux principales pathologies dont les hommes et les femmes déclarent le plus souvent souffrir sont les lombalgies et les allergies. Alors que les plus jeunes déclarent surtout souffrir d'allergies et d'asthme, les plus âgés – plus malades que le reste de la population – déclarent avant tout souffrir d'arthrose, d'hypertension artérielle et de lombalgies.



Complémentaire santé

En 2012, selon ESPS, même si 89 % des personnes enquêtées déclarent être couvertes par une complémentaire santé, 5 % n'en bénéficient toujours pas, particulièrement les personnes percevant de faibles revenus. Par ailleurs, 63,5 % des salariés actifs déclarent bénéficier d'une complémentaire santé d'entreprise.



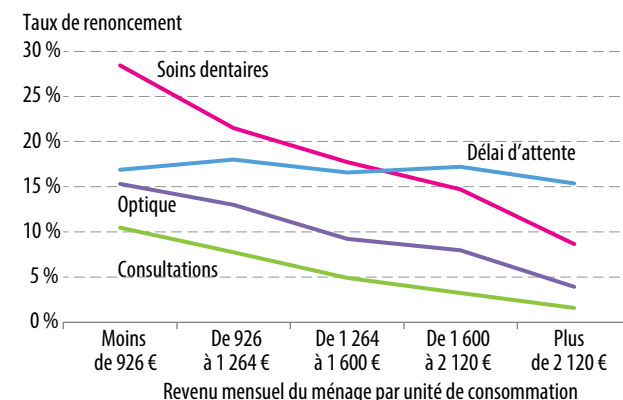
Consommation de fruits et légumes

En 2012, selon ESPS, les personnes enquêtées sont 95 % à déclarer consommer au plus 5 fruits et légumes par jour. Les plus âgés (65 ans et plus) déclarent plus que les autres cette consommation, 95 % contre 92 %.

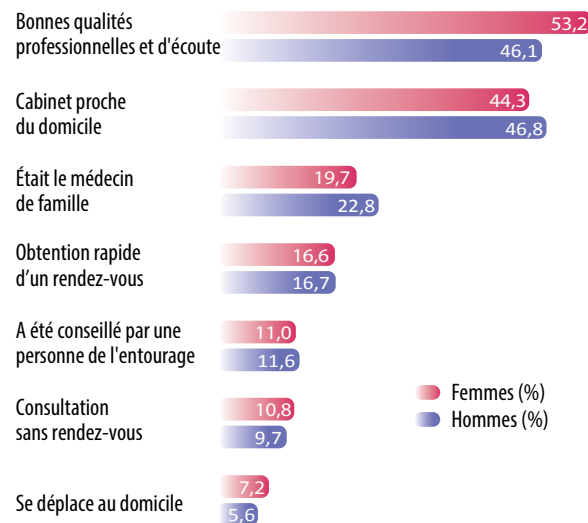


Renoncement aux soins

En 2012, selon ESPS, plus de 17 % des personnes enquêtées disent renoncer à des soins dentaires, presque deux fois plus que celles renonçant à des soins optiques et presque quatre fois plus que celles renonçant à des consultations chez le médecin. Ce sont les personnes aux plus bas revenus qui déclarent le plus souvent renoncer aux soins de quelque nature qu'ils soient. En revanche, le renoncement en raison d'un délai d'attente trop long, qui concerne en moyenne 17 % des enquêtés, n'est pas influencé par le niveau de revenu.



Principaux critères de choix d'un médecin généraliste



Selon ESPS, les principaux critères de choix d'un médecin généraliste invoqués par l'ensemble des enquêtés sont, en 2012, les qualités professionnelles et d'écoute du médecin, suivies de la proximité de son cabinet et du fait qu'il est le médecin de famille. Toutefois, les femmes sont plus nombreuses à citer en principal critère les qualités professionnelles et d'écoute du médecin et les hommes la proximité de son cabinet.

L'enquête dans la presse

Renoncement aux soins



16 juillet 2013

« Le Gouvernement est pleinement conscient des difficultés que rencontrent certains de nos concitoyens pour s'équiper en optique, ce secteur étant à l'origine des renoncements aux soins parmi les plus répandus, selon l'enquête de l'institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes) sur la santé et la protection sociale en 2010. »

Diabète/ALD



20/26 mai 2013

« Malgré les recommandations et une prise en charge en affections de longue durée (ALD), les personnes diabétiques consultent moins souvent leur dentiste que les non-diabétiques et celles qui ne sont pas en ALD. C'est ce qui ressort d'une étude qui vient d'être publiée par l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes), réalisée à partir des données de l'Enquête santé et protection sociale 2008. »

Discrimination salariale



27 mars 2013

« Un salarié français se disant en mauvaise santé reçoit en moyenne une rémunération de 13,8 % inférieure à celle d'un bien portant, révèle une étude inédite de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes) [...]. »
Cf. Données ESPS.

Couverture complémentaire



25 septembre 2013

« Les Français les plus modestes, souvent non ou mal couverts par une assurance complémentaire, sont près de 10 millions à renoncer à se soigner pour des raisons budgétaires, d'après une enquête de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes) sur la santé et la protection sociale, publiée en juillet 2012. »

Le Monde

22 janvier 2013

« En 2013, 95 % de la population disposait d'une complémentaire, qui permet de couvrir tout ou partie des dépenses de santé non remboursées par l'Assurance maladie. Ces personnes, dans 56 % des cas, étaient signataires d'un contrat d'assurance individuelle – les autres se trouvant sous la protection d'un dispositif collectif offert par leur entreprise d'après un rapport de l'Irdes remis en juillet 2012. »
Cf. Données ESPS.

Santé dentaire

marie claire

26 juillet 2013

« Même en terme de santé dentaire, les inégalités persistent : d'après une étude menée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère de la Santé (Drees), basée sur les enquêtes Handicap-Santé (Insee) et Santé protection sociale (Irdes), les enfants d'ouvriers souffrent plus de caries que ceux de cadres. »